

FILIERE VIANDE BOVINE

Chiffres clés

14 658 exploitations détentrices de bovins en 2022 en Bretagne dont **5 002** de vaches allaitantes et **370** élevages de veaux de boucherie.

Production totale de viande bovine en 2022 en Bretagne : **146 000 tonnes**.

Evolution de la production bretonne de viande bovine en 2022 par rapport à 2021 en tonnage :

Total : -6,5 %

- veaux de boucherie : -9,7 %
- vaches de réforme : -7,9 %
- génisses : +1,0 %
- mâles : -4,9 %

Eléments conjoncturels

- **La production de bovins bretons poursuit son déclin en 2023.** Sur les six premiers mois de 2023, 253 000 bovins bretons ont pris la direction de l'abattoir. Ce chiffre est en baisse de 5,5 % par rapport à la même période en 2022. Pour rappel, la production bretonne de bovins avait déjà décliné de 6,5 % en 2022 par rapport à 2021.
- Ce déclin de la production régionale s'explique par **la décapitalisation des cheptels laitiers et allaitants**. En juin, la Bretagne comptait 700 100 vaches laitières (-2,9 % par rapport à juin 2022) et 94 500 vaches allaitantes (-4,4 % par rapport à juin 2022). A son point le plus haut, la région comptait 778 000 vaches laitières en 2017.
- **Les cours des gros bovins demeurent très bien orientés.** La vache à viande R+ cote à 5,59 €/kg de carcasse début août, 4,3 % au-dessus du niveau d'août 2022. Les prix sont stables depuis le début de l'année et demeurent donc bien au-dessus de la moyenne quinquennale qui est de 4,08 €/kg de carcasse sur la période 2018-2022. Les vaches bien conformées bénéficient en effet de la baisse de l'offre qui se constate aussi au niveau national. Pour l'instant la consommation française de viande bovine résiste bien au contexte inflationniste puisqu'elle progresse de 1 % sur les quatre premiers mois de 2023 par rapport à la même période en 2022.
- Bien que toujours à des niveaux très élevés, **les prix des vaches laitières commencent à montrer des signes de faiblesse**. Le cours de la vache P= s'établissait à 4,49 €/kg de carcasse début août contre 4,86 €/kg de carcasse un an plus tôt. Cette baisse s'explique par une pression accrue des autres marchés européens qui voient eux aussi leurs prix refluer. En Allemagne, la demande est en nette baisse en réaction à l'inflation ambiante. Dans d'autres pays, comme en Irlande et au Royaume-Uni, les abattages se stabilisent voire progressent légèrement. **Les prix devraient cependant demeurer bien supérieurs à la moyenne quinquennale** car le continent connaît globalement une contraction de ses cheptels.
- Concernant le marché des mâles, la tendance est similaire à celle des vaches laitières : baisse des cours mais à des niveaux demeurant élevés. Le jeune bovin U- se vend à 5,20 €/kg de carcasse début août contre 5,58 €/kg de carcasse fin mars. Cette évolution est à mettre sur le compte d'un fléchissement des prix italiens, le principal client de la France, du fait d'une concurrence polonaise et allemande. Mais là aussi, **le manque de bovins au niveau européen devrait permettre de conserver un marché porteur**.

- Contrairement à 2022, **la Bretagne n'a pas connu de sécheresse cet été ce qui devrait permettre aux éleveurs de reconstituer leurs stocks de fourrages**. Les charges des exploitations connaissent aussi une légère détente grâce au repli des prix des énergies et lubrifiants, ainsi que des engrais et amendements. L'indice Ipampa viande bovine s'établissait ainsi à 133,2 points en juin soit une baisse de 3,6 % par rapport à juin 2022.
- **La production bretonne de veaux de boucherie poursuit son déclin** avec 82 000 animaux produits sur les six premiers mois de l'année contre 89 000 l'an passé (-7,4 %). La consommation baissant encore plus vite que la production, les prix se contractent tout en restant supérieurs à la moyenne quinquennale. Le veau rosé clair O est à 6,70 €/kg de carcasse.

Actualités

- Contrairement à 2022, **l'été fut bien arrosé en Bretagne ce qui permettra aux éleveurs de bovins de reconstituer leurs stocks de fourrage**. Le dernier indicateur Isop de rendement des prairies montre que la pousse cumulée des prairies au 20 juillet en Bretagne est normale, c'est-à-dire que le rendement des prairies permanentes est compris entre 90 % et 110 % du rendement moyen observé entre 1989 et 2018.
- Ces prochains mois, **la Commission européenne doit faire des propositions de révision des lois qui régissent le bien-être animal dans l'Union européenne**. L'Efsa, autorité européenne de sécurité des aliments, a déjà fourni ses préconisations pour l'ensemble des filières de production. En bovins, les principaux changements pourraient concerner les transports des animaux vivants qui pourraient être limités en distance ou selon l'âge des bovins. Les cases individuelles des veaux laitiers pourraient aussi être remises en cause.
- L'actualité des accords commerciaux entérinés ou en cours de négociation est riche. **L'Union européenne a validé un accord de libre-échange en juin avec la Nouvelle-Zélande** qui prévoit l'ouverture d'un contingent de 10 000 tonnes de viande bovine avec un droit de 7,5 %. En revanche, les négociations avec l'Australie sont pour l'instant à l'arrêt et la France n'a toujours pas ratifié celui avec le Mercosur. Pour information, les accords entre le Royaume-Uni et l'Australie et la Nouvelle-Zélande sont entrés en vigueur en mai 2023 et pourraient conduire à un report des exportations irlandaises du Royaume-Uni vers l'Europe continentale.

A retenir

- **La production bretonne de bovins poursuit son déclin sur le premier semestre 2023**. La décapitalisation des cheptels allaitant et laitier perdure, l'effectif des vaches laitières tombant à tout juste 700 000 têtes.
- La baisse de l'offre étant française et européenne, **les marchés restent porteurs avec des cotations bien supérieures aux moyennes quinquennales**. Des légères baisses sont observées pour les vaches laitières de réforme et les bovins mâles mais sans trop d'inquiétude pour les prochains mois.
- **L'Union européenne poursuit sa politique d'ouverture de ses marchés** avec la conclusion d'un accord de libre-échange avec la Nouvelle-Zélande et une négociation en cours avec l'Australie. Dans ces deux cas, la filière viande bovine européenne est en position défensive.

Pour tout complément : arnaud.haye@bretagne.chambagri.fr